

# **Landesbibliothek Oldenburg**

**Digitalisierung von Drucken**

## **Bibliothèque Curieuse Historique Et Critique, Ou Catalogue Raisonné De Livres Difficiles A Trouver**

**Clement, David**

**Leipsic, 1756**

Francois Capre.

**urn:nbn:de:gbv:45:1-988**

## FRANÇOIS CAPRE.

Traité Historique de la Chambre des Comptes de Savoye. Iustificié par Titres, Statuts, Ordonnances, Edicts, & autres preuves. Par *François Capré* Conseiller de son Altesse Royale, & Maître ordinaire en sadite Chambre. à Lyon, chez *Guillaume Barbier*, Imprimeur ordinaire du Roy, & de S. A. R. de Sauoye, en la Place de Confort. M. DC. LXII. (1662.) in 4to. Pagg. 406. Sans les pièces liminaires & la Table. Rare. (39)

HIE.

en ces termes: „Caeterum *infrequens* hoc „ ipsum est opus, semel tantummodo ex- „ cufum, magno labore, nec minore a- „ cumine congestum, genere dicendi maf- „ culo, & œconomia pereleganti con- „ textum, curiosum, varium, doctum, „ spiffum, speciosum, à *Job. Buxtorffio* in „ Anti-Critica impugnatum, adeoque „ cum eo omnino conferendum., Ajou- „ tez - y les Memoires de *Niceron*, T. XXII. p. 399.

(39) Bibliotheca Vniversalis, Ha- „ gae-Com. ap. Petr. Goffe, 1742, in „ 8vo. p. 276.

Voici une de ces Histoires spéciales, qui n'intéressant qu'un petit nombre de personnes, n'ont pas beaucoup de cours: & ne deviennent jamais communes. Il y en a un Exemplaire dans nôtre Bibliothèque Roiale. L'Auteur a dédié cet Ouvrage à Madame *Chrestienne de France*, Duchesse de Savoye: & dit dans sa Dédicace, qu'il ne l'a mis au jour que par le commandement de cette Princesse. Il l'a adressé, par une Epître singulière, à la

Chambre des Comptes de Savoye, qui lui a ouvert ses Archives. Il nous apprend dans sa Préface, l'ordre qu'il a suivi dans la composition de cette Histoire. Il l'a divisée en quatre Parties, dont la première contient en dix Chapitres, l'état ancien de la dite Chambre des Comptes, les premiers exercices de la Justice par le Conseil des Souverains, & par d'autres Officiers subalternes, l'établissement du Conseil résident de Chambery, & celui de la Chambre des Comptes, ses Statuts, & nouvelles Ordonnances, son erection en Cour Souveraine, & sa preteance sur celles des autres Provinces sujettes aux Ducs de Savoye. Il traite dans la seconde partie des fonctions, juridictions, & prérogatives de la même Chambre en seize Chapitres: où il parle du Domaine, des Fiefs, des Hommages, des Comptes, des Châtelains anciens & des Baillifs, des Sublides, des Apanages, de la direction des pois, & mesures, des reparations des Ponts & chemins, de la connoissance des Monnoies, de la verification de toutes sortes de Lettres patentes, de gage d'Officiers, de Dons, de Noblesse, de legitimacion, d'en-  
tre-